

Comment accroître et gérer votre patrimoine communal forestier et agricole ?

ORDRE DU JOUR

03/04/19 – Veynes
14h15 – 17h10

Objectifs : Identifier les enjeux et potentiels de votre territoire ● Augmenter votre patrimoine communal grâce à l'acquisition de nouvelles parcelles et des biens vacants et sans maître ● Connaître les différentes possibilités de valoriser les parcelles communales ● Connaître les procédures à mener à bien ● Identifier les acteurs ressources

14h15 : Accueil des participants et tour de table

14h20 – 14h45 : Tour de table et introduction

14h45 – 15h05 : Pourquoi mener une politique foncière ?

15h05 – 15h55 : Comment acquérir du foncier sur sa commune

- Le potentiel des biens sans maître
- Acquérir du foncier forestier
- Acquérir du foncier agricole

-PAUSE 10 minutes-

16h05 – 16h55 : Valoriser les parcelles communales

- Projet d'intérêt général
- Opérations foncières
- Mise en gestion et productivité forestière

Intervention DDT/ONF : Règlementation autour des coupes en forêt communale

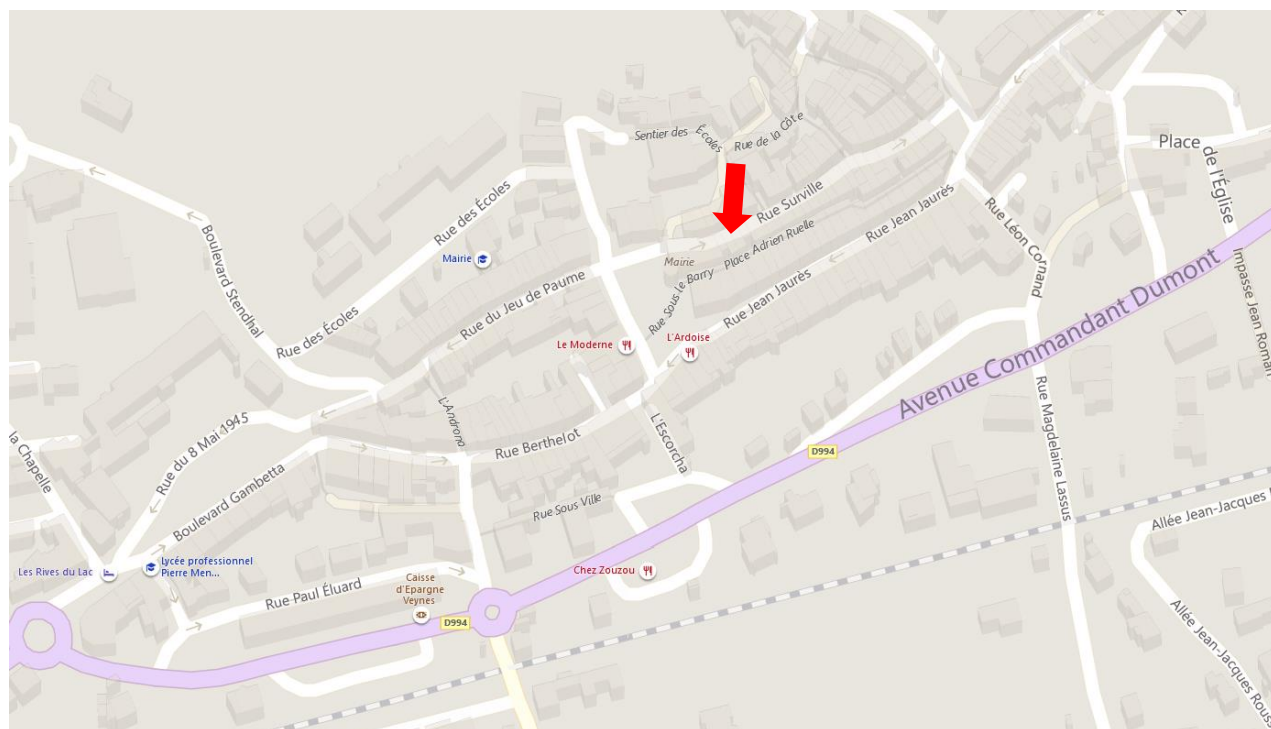
16h55 – 17h05 : Les acteurs ressources pour vous accompagner

17h10 : Clôture de la formation

LIEU DE LA FORMATION

Salle communale

4 rue Surville
05400 Veynes



COORDONNEES SUR PLACE

En cas de problème de dernière minute (empêchement, retard...), merci de contacter :
Mathilde BLANC / 06.87.81.58.11